



Rémi Gaulin, vice-président
vpcsdm@sppmem.ca

Plan de l'effectif à la CSDM

Un ajout record de professionnelles et professionnels au plan de l'effectif de la CSDM

Les belles surprises

Souignons ici, l'augmentation de vingt-six (26) postes d'analyste dans dix (10) différents secteurs d'activités qui témoignent des défis que doit relever la CSDM. Pour en nommer que quelques-uns : l'explosion démographique de la clientèle scolaire (Accueil-Organisation scolaire, Données statistiques), l'attraction-rétention du personnel (Personnel), l'entretien du patrimoine bâti, les besoins d'agrandissement d'écoles ou de construction de nouveaux établissements (Approvisionnement, Gestion de projets, Gestion de projets [PCO], Comptabilité, Finances et budget, Informatique développement, Planification et recherche). Ces travailleurs de l'ombre contribuent aussi à la réussite des élèves.

Le SPPMEM se réjouit de l'ajout de conseillers pédagogiques (+13,9 postes) dans un contexte où on assiste à un changement de garde important tant au niveau des enseignant(e)s que des directions et directions adjointes d'établissements. Le défi bien entendu sera de réussir à les embaucher dans une situation de pénurie, et de compétition féroce entre les commissions scolaires.

Certaines mesures budgétaires 2019-2020 et l'utilisation de celle-ci qu'a recommandée le comité de répartition des ressources permettront d'assurer la pérennité des équipes Répét-Conseil et le SPPMEM salue cette décision.

Les psychoéducatrices et psychoéducateurs (+ 9,20 postes) et les orthophonistes (+ 8,30 postes) demeurent encore cette année les professions « gagnantes » reflétant les grands besoins des élèves qui ont recours à leurs interventions respectives et les mesures budgétaires ciblées par Québec.

L'augmentation d'ergothérapeutes (+3,90 postes) scolaires fait partie des bonnes nouvelles à ce plan.

Les grandes déceptions

Malgré la satisfaction du SPPMEM quant à la globalité du plan de l'effectif, il demeure néanmoins que nous sommes consternés encore une fois par le manque de vision des décideurs concernant la psychologie scolaire à la CSDM. Une augmentation de 1,4 poste pour un total au 1er juillet de 33,30 postes de psychologues à la CSDM. Comment se fait-il que les directions d'établissements ne soient pas en mesure de reconnaître les besoins des élèves de la CSDM pour des services de psychologie scolaire ? Au 1er juillet 2019, la CSPÍ comptera dans ses rangs 43 psychologues pour 44 213 élèves tandis que la CSDM elle en comptera 33,30 pour 113 700 élèves, dont 76 212 au secteur jeunes. Cherchez l'erreur?

Les conseillères et conseillers d'orientation

Le 21 novembre dernier, je présentais au conseil des commissaires le cadre de référence des services d'orientation de la CSDM en compagnie de M. Gérald Gauthier, directeur du service à l'élève. Au SPPMEM, nous espérions que cette vision institutionnelle allait se refléter sur le plan de l'effectif 2019. Au total pour ce corps d'emploi,

un maigre ajout de 0,80 poste au plan de l'effectif. Pire, on a réduit le poste de c. o. de l'école Honoré-Mercier à deux jours l'an prochain en prétextant l'insatisfaction du travail de la c. o. dans l'implantation des COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle) alors que la prescription ministérielle d'il y a trois ans et jusqu'à aujourd'hui en est une de responsabilité partagée entre la direction, les enseignants et le conseiller d'orientation. Malgré des demandes répétées du SPPMEM au cours des trois dernières années au comité des relations de travail pour voir le plan d'action de la mise en œuvre des COSP à la CSDM dans les milieux... auprès des directions d'établissements... Pas de réponses. Et là, on fait porter l'odieux à une personne et on abaisse le niveau de service en orientation pour les élèves d'Honoré-Mercier! Il y a encore beaucoup de travail à faire pour faire connaître et reconnaître l'expertise et les compétences des conseillers d'orientation.

Conseillère et conseillers, en formation scolaire, bibliothécaires, animatrices et animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (AVSEC).

Tout comme pour les conseillères et conseillers d'orientation, ces trois corps d'emploi offrent des services à toutes les populations scolaires, leurs services ne s'adressent pas majoritairement qu'à des élèves ayant une difficulté particulière comme certains autres services à l'élève (Troubles du langage; orthophonie, Troubles du comportement : psychoéducation).

Ce sont des services de nature généraliste qui s'adressent à l'ensemble des élèves qu'ils soient HDAA ou non que ceux-ci fréquentent le secteur jeunes, adultes ou la formation professionnelle. Le SPPMEM ne comprend pas l'inaction (+0,0 poste) de la CSDM concernant les bibliothécaires dans un contexte où la CSDM dit reconnaître l'importance de la littéracie? Les conseillères et conseillers en formation scolaire se voient attribuer qu'un maigre ajout de deux jours (+0,40), alors qu'elles sont incontournables pour quiconque désire retourner ou poursuivre des études en FGA et/ou en FP. C'est vraiment trop peu. Les AVSEC eux, voilà près de cinq ans que la CSDM a entrepris leurs extinctions. Au début, par des coupes de postes au temps de l'austérité, et par la suite en leur retirant les mandats pour lesquels ils sont formés et compétents pour les remplacer par des mandats qui, quoique probablement nécessaires, n'ont rien en commun avec leur attribution lorsqu'on lit le plan de classification du CPNCF (comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones).

Vous trouverez dans cet Et puis... spécial :

- Le tableau synthèse officiel du plan de l'effectif 2019
- Un tableau du plan de l'effectif 2019 au regard des corps d'emploi par services à l'élève, services administratifs et services pédagogiques.
- Un tableau de l'évolution des effectifs professionnels de 2009 à 2019 et son histogramme.

* Assemblée générale du SPPMEM - 11 juin 2019



Tableau synthèse
Trié par la description du corps d'emploi
Plan de l'effectif: Professionnel

Corps d'emploi	Nombre de postes 2018-07-01	Nombre de postes créés en année	Nombre de postes abolis en année	Abolitions au plan	Créations au plan	Nombre de postes en 2019-2020	Écart
2143 Agent(e) de développement	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	
2120 Analyste	76,60	3,00	0,00	2,00	25,00	102,60	26,00
2141 Anim. de vie spir.& d'eng	9,00	0,00	0,00	0,00	0,20	9,20	0,20
2148 Architecte	13,00	0,00	0,00	0,00	3,00	16,00	3,00
2102 Bibliothécaire	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	
2109 Cons. d'orientation	34,70	0,00	0,00	3,00	3,80	35,50	0,80
2119 Cons. en communication	4,00	3,00	0,00	0,00	0,00	7,00	3,00
2153 Cons. formation scolaire	23,80	0,00	0,00	1,80	2,20	24,20	0,40
2104 Cons. pédagogique	164,80	1,50	0,00	6,50	18,80	178,60	13,80
2115 Diététiste/nutritionniste	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	
2116 Ergothérapeute	9,00	0,00	0,00	4,10	8,00	12,90	3,90
2122 Ingénieur	20,00	0,00	0,00	0,00	4,00	24,00	4,00
2145 Notaire	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,60	
2112 Orthophoniste	140,60	0,60	0,00	9,70	17,40	148,90	8,30
2150 Psychoéducateur(trice)	181,10	0,20	0,00	11,90	20,90	190,30	9,20

Tableau synthèse
Trié par la description du corps d'emploi
 Plan de l'effectif: Professionnel

Corps d'emploi	Nombre de postes 2018-07-01	Nombre de postes créés en année	Nombre de postes abolis en année	Abolitions au plan	Créations au plan	Nombre de postes en 2019-2020	Écart
2113 Psychologue	31,90	0,00	0,00	0,60	2,00	33,30	1,40
Total pour tous les corps d'emploi :	723,10	8,30	0,00	39,60	105,30	797,10	74,00



Plan de l'effectif des professionnels de la CSDM 2019-20

Corps d'emplois	Effectifs 2018-19	Créations 3 mai 2019		Effectifs 2019-20
		Nb	%	
Animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire	9,00	+ 0,20	+2,2%	9,20
Conseiller d'orientation	34,70	+0,80	+2,3%	35,50
Conseillère en formation scolaire	23,80	+0,40	+1,7%	24,20
Ergothérapeute	9,00	+3,90	+43,3%	12,90
Orthophoniste	140,60	+8,30	+5,9%	148,90
Psychoéducatrice	181,10	+9,20	+5,1%	190,30
Psychologue	31,90	+1,40	+4,4%	33,30
<i>Sous-total – services à l'élève</i>	430,10	+24,20	+5,6%	454,30
Agent de développement	3,00	-	-	3,00
Analyste	76,60	+26,00	+33,9%	102,60
Animatrice communautaire	0,00	-	-	0,00
Architecte	13,00	+3,00	+23,1%	16,00
Conseillère en communication	4,00	+3,00	+75,0%	7,00
Diététiste-nutritionniste	1,00	-	-	1,00
Ingénieur	20,00	+4,00	+2,0%	24,00
Notaire	0,60	-	-	0,60
<i>Sous-total – services administratifs</i>	118,20	+36,00	+30,5%	154,20
Bibliothécaire	10,00	-	-	10,00
Conseillère pédagogique	164,80	+13,80	+8,4%	178,60
<i>Sous-total – services pédagogiques</i>	174,80	+13,80	+7,9%	188,60
Total	723,10	+74,00	+10,2%	797,10



Effectif des professionnels de 2009-10 à 2019-20
7 mai 2019

Corps d'emplois	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	Depuis 2009		
												nb	%	
2106 - Agent de réadaptation	6,00	3,40	3,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-6,00	-100%
2141 - AVSEC	15,40	15,40	20,40	20,40	18,40	14,20	13,80	9,00	9,00	9,00	9,20	9,20	-6,20	-40,3%
2109 - Conseiller d'orientation	36,90	41,20	40,40	41,40	40,30	41,10	38,10	35,90	34,80	34,70	35,50	35,50	-1,40	-3,8%
2153 - Cons. en formation scolaire	24,80	26,60	26,60	26,00	25,00	25,60	21,70	22,80	24,60	23,80	24,20	24,20	-0,60	-2,4%
2116 - Ergothérapeute	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	9,00	12,90	+12,90	+1290%
2112 - Orthophoniste	88,00	86,80	87,40	90,00	89,90	93,10	93,10	108,10	129,50	140,60	148,90	148,90	+60,90	+69,2%
2150 - Psychoéducatrice	132,70	136,80	138,10	141,10	141,30	138,70	130,30	138,60	165,70	181,10	190,30	190,30	+57,60	+43,4%
2113 - Psychologue	39,90	39,90	39,10	42,10	41,10	39,10	32,10	33,40	34,70	31,90	33,30	33,30	-6,60	-16,5%
2111 - Travailleuse sociale	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1,00	-100%
Sous-total - services à l'élève	344,70	350,10	355,00	365,00	359,00	354,80	332,10	350,80	401,30	430,10	454,30	454,30	+109,60	+31,8%
2143 - Agent de développement	12,00	13,00	14,00	12,00	9,00	7,00	6,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	-9,00	-75,0%
2120 - Analyste	86,00	94,00	92,00	90,00	83,00	78,00	75,00	67,60	72,60	76,60	102,60	102,60	+16,60	+19,3%
2181 - Animatrice communautaire	1,88	1,88	1,88	1,88	1,88	1,88	1,88	0,94	0,94	0,00	0,00	0,00	-1,88	-100,0%
2148 - Architecte	8,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	12,00	13,00	16,00	16,00	+8,00	+100,0%
2119 - Conseillère en communication	10,80	9,60	7,80	7,80	7,80	6,80	3,00	3,00	4,00	4,00	7,00	7,00	-3,80	-35,2%
2115 - Diététiste-nutritionniste	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	-	-
2122 - Ingénieur	8,00	12,00	18,00	18,00	18,00	18,00	18,00	18,00	19,00	20,00	24,00	24,00	+16,00	+200,0%
2145 - Notaire	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	-	-
Sous-total - services administratifs	128,28	142,08	145,28	141,28	131,28	123,28	115,48	104,14	113,14	118,20	154,20	154,20	+25,92	+20,2%
2102 - Bibliothécaire	7,60	7,00	11,00	11,00	11,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	+2,40	+31,6%
2104 - Conseillère pédagogique	224,70	230,90	226,30	226,30	211,50	199,20	159,30	159,10	163,50	164,80	178,60	178,60	-46,10	-20,5%
2105 - Spéc. moyens & tech. d'ens.	1,40	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1,40	-100,0%
Sous-total - services pédagogiques	233,70	238,30	237,30	237,30	222,5	209,20	169,30	169,10	173,50	174,80	188,60	188,60	-45,10	-19,3%
Grand total	706,68	730,48	737,58	743,58	712,78	687,28	616,88	624,04	687,94	723,10	797,10	797,10	+90,42	+12,8%



Histogramme des effectifs réguliers professionnels de 2009-10 à 2019-20

